



PRODUCTIONS OVINE ET CAPRINE

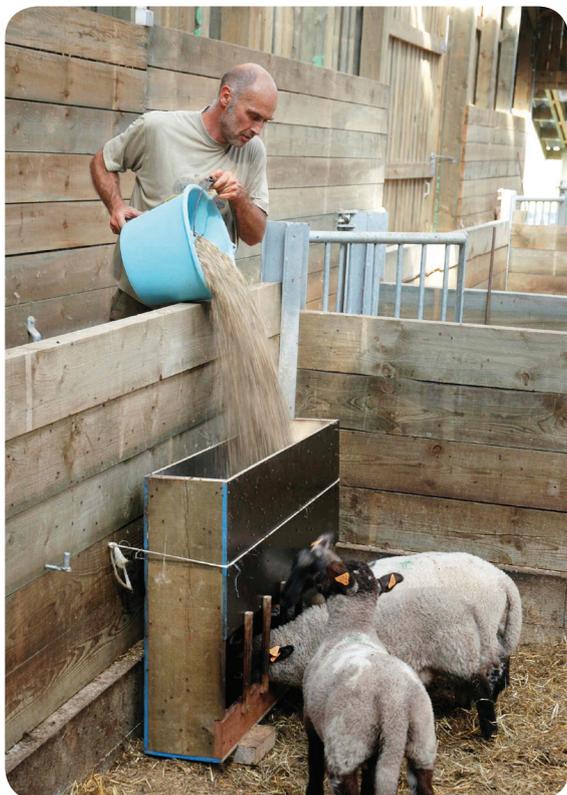


Atouts et freins en Wallonie

Mi-septembre 2014, le Collège des Producteurs a tenu sa première Assemblée Sectorielle Ovin - Caprin. Une réunion uniquement dédiée à l'écoute de la voix du secteur et à la remontée de ses préoccupations vers les instances publiques. Plus de 10% des producteurs professionnels ont répondu présent au rendez-vous. Voici le contenu de cette réunion et de ses travaux préparatoires. La prochaine Assemblée Sectorielle se tiendra dans le courant du mois d'avril.

C. Daniaux, Collège des Producteurs

(Un compte-rendu plus détaillé est disponible sur le site : <http://www.collegedesproducteurs.be/documents/DocOC.pdf>).



Pour réussir en ovin/caprin, allier technicité, performance et raisonnement est essentiel.

Une SWOT, kesako ? Il s'agit d'une analyse des éléments positifs et négatifs d'un environnement donné – ici le secteur ovin et caprin – construite sur base de deux diagnostics :

1. un diagnostic interne, qui identifie les **forces** (+) et les **faiblesses** (-) du domaine d'activité. Ces éléments sont censés être maîtrisables puisque leurs causes sont internes au domaine ;
2. un diagnostic externe, qui identifie les **opportunités** et les **menaces** présentes dans l'environnement. Par définition, il est donc plus difficile d'avoir prise sur ces éléments. Ce type d'analyse donne une vision objectivée du secteur et permet de fixer des objectifs concrets pour le développement d'actions concrètes. L'analyse propre au secteur ovin et caprin wallon est présentée dans la figure 1.

Certains points contenus dans cette analyse ont été jugés plus importants que d'autres :

- Du côté des **forces** (éléments positifs caractéristiques de la production ovine /caprine), notons :
 - o des investissements généralement plus réduits que pour démarrer d'autres spéculations agricoles. La mécanisation peut être moins développée, l'acquisition du cheptel res-

te abordable et la construction des bâtiments peut être moins onéreuse de par la possibilité d'un sol en terre-battue et d'aménagements intérieurs auto-construits (« quelques palettes peuvent suffire ! ») ;

- o un retour rapide de trésorerie puisque les femelles peuvent être mises à la reproduction dès 7 mois et les agneaux de bergerie prêts à consommer à l'âge de 3 mois ;
- o la valorisation du patrimoine bâti désuet pour d'autres spéculations (les anciennes étables basses et n'étant plus aux normes pour les bovins peuvent convenir à merveille pour des ovins dont le fumier sec ne sera évacué qu'annuellement) ;
- o l'accessibilité de l'élevage à la femme, du fait du gabarit moyen des animaux. En France, près de la moitié des installations en élevage ovin sont entre les mains de femmes ;
- o la qualité de la viande locale. Même la viande d'agneau provenant du Royaume-Uni ou d'Irlande est majoritairement de la viande réfrigérée ou « chilled », alors que la viande wallonne est exclusivement fraîche.

Identifions les freins et atouts de notre secteur !

En vue de dégager les sujets de travail prioritaires du Collège des Producteurs, les 4 représentants du Collège (présentés dans Filière Ovine et Caprine n° 48) et la chargée du secteur au Collège ont préalablement établi une analyse SWOT relative au secteur ovin et caprin.

- Du côté des **opportunités** (éléments positifs dépendant de l'aval, du monde agricole, ...), ressort en premier lieu la sous-production drastique des trois spéculations du secteur. Le Wallon produit en effet seulement 13% de la viande d'agneau qu'il consomme, 6% du lait de brebis et 11% du lait de chèvre, laissant là apparaître un

	Positif	Négatif
Interne	FORCES <ul style="list-style-type: none"> • Investissements réduits (en terme de matériel agricole, de cheptel et de bâtiment; ex.: pas d'obligation de dalle bétonnée) • Retour rapide de trésorerie (mise-bas dès 1 an, agneaux abattus dès 3 mois,...) • Adaptabilité / valorisation du bâti existant (pas de mise aux normes, fumier sec à évacuer une fois par an,...) • Possibilité plus large d'auto-construction des bâtiments • Accessibilité aux femmes et hors-cadres familiaux (animaux de gabarit moyen, manipulation aisée des animaux) • Secteur hobbyiste (pool d'éleveurs potentiels) • Faible dépendance envers primes [CAPRIN] • SAU /UTA réduite [FILIERE FROMAGERE COURTE] • Certification bio très accessible [OVIN] • Valorisation des aliments et sous-produits de la ferme (paille, pâturage des intercultures,...)[OVIN] • Qualité du produit : produit local = viande fraîche vs. produit importé = viande réfrigérée ou congelée [OVIN] • Animal « amiteux », « mignon » 	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none"> • Rentabilité correcte = technicité élevée + charges et investissements raisonnés • Charge de travail élevée • Reproducteurs : valorisation difficile + disponibilité limitée • Besoin de 2 UTA [FILIERE FROMAGERE COURTE] • Charges administratives élevées • Saisonnalité de la production (reproduction saisonnière sauf races et/ou techniques particulières) vs. demande en produits constante du distributeur • Manque d'homogénéité des carcasses [OVIN] • Manque de raisonnement technico-économique et de comptabilités sectorielles • Individualisme des producteurs • Sanitaire : succession de crises et maladies émergentes • Manque de communication sur les réalités du secteur et ses atouts (envers le monde agricole et le consommateur)
	OPPORTUNITÉS <ul style="list-style-type: none"> • \cong 10 % d'auto-provisionnement : potentiel de développement très élevé vs. importations et concurrence peu soutenables (prix, approvisionnement constant, choix des morceaux) • Complémentarité avec autres spéculations (pâturage mixte bovins et porcins, cultures, matériel nécessaire généraliste, organisation du travail,...) [OVIN] • ? Future prime couplée à la brebis ? et lissage des DPU dans PAC 2015 - 2020 • Demande forte en produits locaux • Image positive et « verte » auprès du consommateur • Etiquetage obligatoire de la viande dès 2015: différenciation nette pour le consommateur entre local et importé [OVIN] • Marché africain, musulman • Pénurie européenne en lait [CAPRIN] • Prix à la hausse (lait et viande) • Manque de valorisation des sous-produits et coproduits céréaliers (nombreuses installations de troupes ovines chez des céréaliers français pour cette raison) 	MENACES <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'organisation de la filière, débouchés à développer • Dépréciation du monde agricole (= « la vache du pauvre ») et moindre considération dans les décisions législatives • Accès à la terre • Valorisation des chevreaux presque impossible (abattoirs et ateliers de découpe non adaptés) [CAPRIN] • Manque de ramassage et d'abattoirs • Manque de vétérinaires compétents et produits non disponibles en Belgique • Coûts annexes très élevés par rapport aux pays voisins (frais d'abattage, de tonte, de découpe,...) • Freins législatifs + logistiques au circuit court • Prix élevé des aliments (céréales) • Manque de recherche scientifique wallonne • Secteur trop peu abordé dans les cursus scolaires agricoles
Externe		

Figure 1 : Analyse SWOT du secteur ovin et caprin wallon

énorme potentiel de développement de nos élevages de brebis et chèvres. Pourtant, malheureusement, cette principale opportunité du secteur est également sa principale menace puisque de si faibles taux d'auto-provisionnement ne permettent pas d'être concurrentiels avec le marché importateur, que ce soit au niveau du prix, mais également suite à la difficulté de fournir un approvisionnement constant ou encore les morceaux de carcasse désirés par le distributeur.

D'autres opportunités sont également

à mettre en avant :

- o De nombreux atouts en diversification, ces spéculations pouvant s'avérer complémentaires avec les spéculations déjà en place : le matériel nécessaire est déjà présent, le pâturage mixte valorise mieux les prairies, les intercultures peuvent être pâturées, le travail saisonnier peut combler des moments creux,...
- o De probables aides couplées à venir avec la mise en place de la nouvelle PAC ;
- o Des productions vues très positivement par le consommateur et bénéficiant arbitrairement d'une

image « verte » et « bio » ;

- o Un prix du marché actuellement très favorable, que ce soit pour la viande ou pour le lait.

- Du côté des **faiblesses** (pendant négatif des forces), pointons du doigt la rentabilité de la spéculation. Les comptabilités technico-économiques montrent des résultats extrêmement variables selon les exploitations. Pour que la rentabilité soit assurée, l'éleveur devra être à la fois extrêmement technique et pointilleux (en ovin, le premier déterminant de la marge brute est la productivité numérique) et à la fois raisonnable (les investissements en mécanisation peuvent être faibles et ne doivent pas dépasser les besoins !). Par ailleurs, l'éleveur professionnel devant souvent développer un cheptel de grande taille (environ 400 brebis/UTA), la charge de travail sera forcément en conséquence.

- Du côté des **menaces** (pendant négatif des opportunités), en sus de la principale menace préalablement citée, observons :
 - o Une filière peu à pas existante. Exception faite de quelques initiatives, l'éleveur doit donc souvent créer ses propres débouchés, d'où, par exemple, l'importance de la vente directe en spéculations laitières ;
 - o Un monde agricole souvent rempli de préjugés face à ces spéculations qu'il peut juger comme « non professionnelles ».

Quels sont nos freins prioritaires ?

Sur base de l'analyse SWOT, des axes de travail ont pu être prédéfinis. Un système de vote lors de l'Assemblée Sectorielle a permis de les classer par ordre d'importance aux yeux des producteurs. Des axes non prédéfinis ont également été ajoutés par les producteurs lors de l'Assemblée. Les résultats des votes sont les suivants :

1. Abattage et valorisation des animaux;
2. Promotion du secteur auprès du monde agricole;
3. Optimisation des systèmes de cotisation (AFSCA, APAQ-W, ARSIA, ...) [non prédéfini];
4. Recherche et développement : veille

- scientifique et communication;
5. Organisme de défense des éleveurs particulièrement vis-à-vis de l'AFSCA [non prédéfini];
 6. *Ex aequo* : accès à la terre et amélioration des cursus scolaires;
 8. Appellation « Produits Fermiers ».

L'Assemblée Sectorielle a ainsi permis de dégager deux priorités qui ont été remontées au Collège des Producteurs et qui feront l'objet d'actions dans les mois à venir. Les autres propositions ne seront pas abandonnées pour autant mais seront envisagées ultérieurement.

Premier axe de développement : abattage et valorisation des animaux

La **problématique** observée s'articule autour de 4 axes principaux :

1. des frais d'abattage prohibitifs par rapport à ceux pratiqués en France. Cette différence de coût s'explique entre autres par l'obligation de présence du vétérinaire et par une non valorisation du 5^{ème} quartier chez nous ;
2. des abattoirs de proximité se raréfiant, ainsi que des abattoirs réfractaires aux ovins. Pour les chevreux, la problématique est bien plus marquée, les outils d'abattage étant inappropriés ;

3. L'absence de système de ramassage des animaux pour leur acheminement vers l'abattoir, exception faite des marchands qui représentent actuellement une solution non optimale ;
4. Une demande forte existe pour les colis de viande et les produits transformés (charcuterie,...), mais la fréquente absence d'atelier de découpe et de transformation lié à l'abattoir freine cette valorisation. Egalement, les frais de découpe sont généralement très élevés.

Le Collège des Producteurs soutiendra différentes **modalités d'action** pour améliorer cette problématique, telles qu'une enquête auprès des différents abattoirs, une étude de faisabilité relative au ramassage des animaux, une étude de marché relative à la viande de chevreux et à l'organisation nécessaire de la filière à développer pour y parvenir, ...

Second axe de développement : promotion du secteur auprès du monde agricole

La première problématique du secteur ovin et caprin est son manque de production et donc de producteurs. Or ces spéculations sont trop peu abordées dans les cursus scolaires agricoles et leurs atouts n'ont donc pas

l'occasion d'être divulgués. Qui plus est, le secteur souffre d'une mauvaise image au sein du monde agricole alors que ses atouts sont conséquents dans un atelier de diversification (voir SWOT).

Par ailleurs, en préambule à cette promotion du secteur, il faudrait évaluer le coût de production de la viande d'agneau, du lait de brebis et du lait de chèvre dans les différents systèmes existants, les comptabilités technico-économiques étant manquantes.

Les **modalités d'action** pointées par le Collège des Producteurs pour répondre à cette problématique sont, entre autres, une sensibilisation des écoles agricoles (cursus, visites, ovinpiades,...), la réalisation de « capsules vidéos » visant à vulgariser le métier (à l'image de « jedeвиensberger.com »), la rédaction d'articles dans la presse agricole, la réalisation de comptabilités technico-économiques.



Les investissements moindres sont une force pour le secteur : « quelques palettes et du coeur à l'ouvrage peuvent suffire ! »